

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article18>



"Une Europe libérale, fondée sur la seule concurrence" selon Mendès France

- Dossiers - Pierre Mendès France -



Date de mise en ligne : jeudi 26 avril 2007

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

« Une autre de leurs aberrations - de nos gouvernants - a consisté, sous la IV^{ème} comme sous la V^{ème} République, à entreprendre une Europe libérale, fondée sur la seule concurrence. On a aboli les frontières douanières, les producteurs ont été appelés à s'affronter dans une sorte de compétition aveugle ; " le meilleur l'emportera sur les autres au profit des consommateurs " ; nous connaissons ce vieux thème, la sélection naturelle, la productivité globale, etc. C'est un raisonnement digne du vieux Zollverein d'il y a cent ans. Les faits, au XX^{ème} siècle, sont différents ; les grandes entreprises, loin de s'affronter, se sont concertées et cartellisées, au détriment des consommateurs et des travailleurs. Ce qu'on a appelé l'Europe des trusts. Bien entendu, on n'a pas pu ne pas prévoir dans le traité de Rome, en 1956, quelques clauses d'exception, de sauvegarde. On a aussi affirmé quelques idées générales qui n'étaient pas purement libre-échangistes, par exemple, en matière agricole. Mais la philosophie de l'ensemble, c'était celle de la suppression des frontières, des vases communicants, celle du marché libéral dont on attendait l'unité et la prospérité.

J'avais une conception plus constructive que j'avais étudiée dès 1944, à Alger, comme je vous l'ai raconté. J'aurais préféré voir créer des unités de production communes puissantes dans les domaines situés en aval : trains de laminoir, industries atomiques, recherche, énergie...Je pensais à une politique collective et active de la reconstruction et des investissements. Il y aurait eu ainsi un ciment d'interdépendance et d'unification de plus en plus fort avec le temps. Je continue à croire à la valeur d'une approche de ce genre. Un grand programme d'investissements arrêté en commun pour les branches essentielles assurerait, en peu d'années, une diminution substantielle de nos faiblesses structurelles (le cas le plus net, c'est celui des centrales nucléaires qui donnent lieu aux contradictions que vous connaissez). Aujourd'hui, les grandes entreprises, et d'abord les sociétés multinationales, se développent au gré de leurs propres plans et ne contribuent pas du tout à nous défendre mieux contre les pressions et les à-coups du dehors, au contraire. »

Extrait du livre "**Choisir**" de [Pierre Mendès France](#), conversations avec Jean Bothorel, le 8 janvier 1974.

P.S. :

- ▶ Comment ne pas faire le parallèle avec le traité constitutionnel européen et ses articles I-3 : " 2. L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée. " ; III-177 ; III-178 " Les Etats membres conduisent leurs politiques économiques pour contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union, tels que définis à l'article I-3, et dans le contexte des grandes orientations visées à l'article III-179, paragraphe 2. Les Etats membres et l'Union agissent dans le respect du principe d'une économie de marché ouverte où la concurrence est libre, favorisant une allocation efficace des ressources, conformément aux principes prévus à l'article III-177 ".